

## **Les cots du libre commerce sans restreintes dumping social et politique du commerce exterieur de l'Union europeenne**

**Par Andr Brie, dput europeen de GAUCHE, dans La Gauche 4**

En dpit de toutes les disputes sur le reste entre les gouvernements de l'UE : le libre commerce et les marchés libraliss appartiennent leurs axiomes communs. Dans leur mandat pour la confrence gouvernementale sjournant en ce moment (septembre 2007) pour laborer le trait fondamental, les chefs dtat et de gouvernement soulignent que l'Union uvre pour une conomie de march comptitive sociale au plus haut degr - et quelle fait une contribution au commerce libre et juste .1

Joueur global Europe

En fait, il revient la politique commerciale et de commerce exterieur un rang grandissant depuis des annees dans laspiration une Europe comptitive au plan mondial ou mieux, une conomie europeenne comptitive tout court. Dj aujourd'hui l'UE suivant sa propre prsentation, avec une part de 20 pourcent des importations et exportations mondiales, est le plus grand pouvoir commercial du monde.

Pour une Europe comptitive, il faut remplir deux conditions dcisives et lies. Dune part, nous avons besoin de ( ) stratgies qui prennent en compte les demandes de comptivit externe et prennent soin que l'Europe continue de rester ouverte au commerce et aux investissements.

Dautre part, il faudra tablir des rgles justes sur dautres marchés, surtout chez ce que seront nos partenaires commerciaux les plus importants dans lavenir. Il faut que les deux cts sappuient sur des rgles transparentes et effectives, lon lit dans la communication Une Europe comptitive dans un monde mondialis de la commission europeenne du 4 octobre de lanne dernire.2Ce document est considr une mise au point stratgique de la politique commerciale de l'UE et rend clair ce que veulent les gouvernements et les entreprises en Europe : un flux largement libr de tous obstacles de produits et de services. Que parmi ces obstacles lon compte non seulement des mesures vraiment protectionnistes et falsificateurs de la concurrence (comme elles existent par exemple en construction navale), mais aussi certains systmes douaniers et tarifaires, des rgles sociales, sanitaires et de code du travail ainsi que des mesures de protection cologique, devraitse rapporter la priorit claire et inambigue dintrts conomiques dans la politique commerciale exterieure de l'UE.

Largument principal europeen pour le libre change mondial, quil seul permettait aussi aux pays en voie de dveloppement la participation la croissance conomique mondiale et au bien-tre pour tous les gens se rvle en pratique comme une idologie pure de march libral et extrmement partiale. Suivant l'OCDE les mesures de support agricole dans les pays industriels ont augment de 247 mlrd. (1986) 311 mlrd. de Dollar (2000). Et des tudes rvlent que le libralisme commercial a mme tourn des exportateurs individuels agraires dans des importateurs de produits agricoles (Philippines, Indonsie, Uruguay). Aprs neuf ans douverture de march prescrite par l'OMC et dj avant par la Banque Mondiale et le Fond Mondial International il se rvle que ce concept de dveloppement orient vers les exportations a chou et que surtout par limportation de produits bon marchés agricoles des innombrables petites et petits paysans et paysannes ont perdu la base de leur existence. 3

Le dumping social comme facteur comptitif

Justement les demandes pour des marchés libres et la drgulation leves par les tats du Nord sont justifies par la ncessit de lutter contre les distorsions de la concurrence et le dumping. Les mesures anti-dumping, anti-subsidiation et les mesures de protection permettent l'Union Europeenne de protger leur conomie productrice contre des pratiques de commerce inquitables ou des importations subventionnes et des dplacements dramatiques des flux commerciaux ( ). Il faut que l'UE emploie ces instruments de faon effective et consquente , souligne le Livre Vert Les instruments de protection de politique commerciale de l'UE dans une conomie mondiale en pleine transformation .4

A part du fait que cette approche prsupposerait l'existence de partenaires commerciaux galement forts et droits gaux, elle est oriente uniquement vers l'conomie. Suivant la notion actuelle le dumping est une stratgie o les prix lexportation se trouvent en dessous des prix comparables sur le march intrieur. Le dumping sert lexpansion dans des marchés exterieurs, la conquete de parts de

march et l'élimination de la concurrence étrangère. Des pratiques de dumping peuvent être favorisées par le subventionnement des exportations, des intrants et du transport ainsi que par des bénéfices à l'exportation. (Meyer's Encyclopédie en ligne). Pas défini jusqu'ici de façon officielle est le dumping social qui mise sur des coûts plus favorables de production par des salaires plus bas et les charges sociales plus basses sur l'économie ainsi que des conditions de travail plus favorables. L'on pourra spéculer sur les raisons pour lesquelles dans la discussion de cette question les organisations environnementales sont encore largement entre elles. Peut-être, parce que le thème est subordonné au vrai dumping, parce qu'il concerne aussi bien le sud que le nord, parce que l'on ne peut pas l'approcher par un schéma en noir et blanc. Le fait c'est que le dumping social se trouve indirectement en relation avec la politique commerciale de l'UE et par des pas intermédiaires et des acteurs différents. Et que le dumping classique en ce moment n'est guère imaginable sans dumping social. Pourtant le dumping social n'est pas un phénomène nouveau et ne concerne pas uniquement des domaines connus comme le travail d'enfants suivant les données de l'OMT en dépit d'un certain recul en 2004, encore 218 millions d'enfants dans le monde entier travaillent.<sup>5</sup>

Dès dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Travail (OMT), l'on a convenu sur des normes sociales et de travail. Parmi elles appartient par exemple le droit à l'égalité de salaire pour femme et homme, l'égalité de traitement des genres au travail, l'âge minimal au travail et une interdiction générale du travail forcé. Ces règles sont dans leur majorité saisies par des conventions spécifiques.<sup>6</sup> En 1976, les États de l'OCDE convinrent sur des directives sur les entreprises multinationales (Déclaration sur Investissements Internationaux et Entreprises Multinationales), qui contenaient des stipulations de droits du travail et qui étaient plusieurs fois révisées depuis.<sup>7</sup>

#### Nord et Sud également concernés

Trois domaines ou plutôt champs d'action principaux se révèlent dès très clairement aujourd'hui en relation la politique commerciale étrangère de l'UE.

Premièrement: Dumping social au sein de l'UE. L'importance accrue du commerce extérieur et le marché intérieur dès irrésistible dans de larges secteurs entraînent forcément la pression d'achever des avantages compétitifs essentiellement par la réduction de droits sociaux et de bénéfices, par l'augmentation ou respectivement la flexibilisation des temps du travail ou par des limitations en ce qui concerne la protection au travail. Cela ne concerne non seulement le commerce au sein de l'UE, mais aussi le commerce extérieur. À côté des déplacements de la production ou leur menace pour extorquer des concessions des travailleurs il y a pour cela des divers exemples du passé récent.

Dans ce cadre, part le cas récent de Nokia, il y appartient la directive de services, qui devait faciliter l'offre de services aux conditions valables au pays d'origine ou la directive de services de port autonome contre la résistance des dockers. Elle aurait forcé les équipages de bateaux à décharger leurs bateaux eux-mêmes. Les conséquences de ces impositions sont connues même la Commission européenne: Pour des branches individuelles ou des régions l'ouverture du marché peut être clairement pénible (...). Pour cette raison, nous devons reconnaître plus clairement les effets de l'ouverture du marché et mieux aider les branches économiques, régions et travailleurs concernés s'adapter à la nouvelle situation, il est dit dans la communication de la commission ci haut mentionnée. Cela veut dire, le dumping social ne doit pas être vite, mais surveillé et amorti dans des cas dramatiques.

Secondement: Dumping social dans les pays en voie de développement. Que les aspects sociaux sont ignorés dans la fabrication par les pays en voie de développement de beaucoup de biens d'exportation, cela est bien connu aussi en Europe. Attac estime que jusqu'à 30 pourcents de la valeur des produits dans le commerce mondial est produite en infraction contre les droits de travail fondamentaux.<sup>8</sup> Pratiquement pourtant les pays en voie de développement sont forcés cette démarche par les conditions sur le marché mondial et la politique de subventionnement des pays industriels, comme en dépit de changements elle existe par exemple toujours sur le marché agricole de l'UE. Les limitations sur le commerce des pays riches cotent les pays en voie de développement peu près 100 milliards de Dollar par an le double de l'aide au développement qu'ils reçoivent, constate l'étude Oxfam Jeu injuste deux chelles.<sup>9</sup> Les règles fermes pour s'en tenir aux normes sociales, comme elles sont revendiquées entre autres par l'UE dans la ronde Doha des négociations de l'OMC sont bien sûr désirables en principe, mais sous les conditions d'un capitalisme de libre commerce impérial et l'exploitation continuelle du sud par le nord seront certainement vues par les pays en voie de développement en tant qu'un instrument de protectionnisme du nord. Dès dans la ronde Uruguay (1986-1994), puis aussi dans la conférence ministérielle de 1996 le traitement ou respectivement l'entrée de normes sociales

contre la résistance du sud.

Troisièmement, finalement la politique agressive du commerce extérieur de l'UE et l'imposition d'un commerce juste et accès au marché mène des revenus réduits de l'état dans les pays en voie de développement et de manière indirecte des possibilités encore plus réduites pour une politique sociale de l'état. Si les impôts et les frais sur les produits et les services européens sont réduits fortement ou même abolis, ce n'est pas de la justice, mais une perte dramatique pour les budgets des pays en voie de développement par lesquelles l'on pourrait compenser les désastres sociaux les plus grands. Suivant des estimations de la Banque mondiale les tarifs douaniers dans les pays africains au sud du Sahara courent 7 à 10 pourcents des revenus de l'état. Néanmoins, les pays européens dans les négociations actuelles sur les accords de partenariat (Accords de Partenariat économique) entre UE et pays en voie de développement demandent l'élimination de tarifs douaniers et de frais.

Aussi dur que cela sonne: En vue de la situation réelle dans les relations internationales de commerce et la politique des acteurs du nord, une réduction court terme ou même l'élimination du dumping social reste impossible au moins au court et au moyen terme. Pour cela il faudrait une transformation fondamentale et solidaire des relations économiques mondiales qui ouvrirait aux pays du sud des possibilités indépendantes et alternatives. Nous sommes dramatiquement loin de cela. Néanmoins, il y a des possibilités de lutter au moins contre les forces les plus graves du dumping social, dont:

- \* le maintien des normes minimales sociales et de droits des travailleurs convenues dans le cadre de l'OMT, ou il faudra tenir compte des conditions spécifiques des pays en voie de développements;
- \* la réappréciation des clauses sociales en tant que bien valables au plan mondial et non pas en tant que moyen la compétition, même si cela reste limité pour le moment au processus de discussion;
- \* la popularisation plus grande et l'emploi de marques de bonite sociale pour des catégories de produits individuels pour gagner de l'influence sur les consommateurs et pour établir en même temps des conditions de travail et de normes sociales en tant que signes de qualité. Il faudra encourager aussi des codes de conduite qui régleraient le comportement des compagnies multinationales.

Surtout il s'agit d'entrer la question du dumping social dans le débat public. Ignorer le problème serait certainement la plus mauvaise option.

1 <http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/07/st11/st11218.en07.pdf>.

2 [http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga\\_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=de&type\\_doc=COMfinal&an\\_doc=2006&nu\\_doc=567](http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=de&type_doc=COMfinal&an_doc=2006&nu_doc=567).

3 Marianne Hochuli: Ouverture du marché en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté, dans : Widerspruch 47, Commerce agricole, faim et droit la nourriture, Zurich 2004.

4 [http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga\\_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=de&type\\_doc=COMfinal&an\\_doc=2006&nu\\_doc=763](http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=de&type_doc=COMfinal&an_doc=2006&nu_doc=763).

5 [http://www.ilo.org/public/german/region/eurpro/bonn/aktuelles\\_globalreport06.htm](http://www.ilo.org/public/german/region/eurpro/bonn/aktuelles_globalreport06.htm).

6 [http://www.ilo.org/public/german/region/eurpro/bonn/ilo\\_kernarbeitsnormen.htm](http://www.ilo.org/public/german/region/eurpro/bonn/ilo_kernarbeitsnormen.htm).

7 [http://www.oecd.org/document/24/0,3343,em\\_2649\\_34887\\_1875736\\_1\\_1\\_1\\_1\\_00.html](http://www.oecd.org/document/24/0,3343,em_2649_34887_1875736_1_1_1_1_00.html).

8 [http://www.attac.de/tuebingen/texte/wto\\_sozial.rtf](http://www.attac.de/tuebingen/texte/wto_sozial.rtf).

9 <http://www.attac.de/themen/welthandel/unfair.php>.

10 [http://www.oxfam.de/download/EPA\\_Hintergrundpapier.pdf](http://www.oxfam.de/download/EPA_Hintergrundpapier.pdf).